

## LE PPI, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR 10 ANS

144 OSC bénéficiaires

181 projets financés

2 864 soumissions de projets

4 PPI déjà financés

17 appels à projets lancés

28 pays africains concernés

## 8 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Sauvegarde des espèces menacées

Lutte anti-braconnage

Résolution des Conflits Hommes-Animaux

Conservation des écosystèmes

Création-Gestion d'Aires Protégées

Valorisation durable des ressources naturelles et développement socioéconomique

Lutte contre les changements climatiques

Éducation environnementale

## DES ACTIONS DE TERRAIN

437 110 ha d'aires protégées créées

46 plans d'aménagement ou de gestion d'aires protégées développés

56 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés

11 espèces de mammifères emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, mammifères marins...)

3 unités de compostage créées : 3 000 tonnes de déchets ménagers recyclés par an et 7 600 tCO<sub>2</sub>eq évitées en 2016, l'équivalent des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !

Plus de 50 OSC accompagnées

60 projets de création de filières de commercialisation de produits naturels

77 % des OSC partenaires toujours en activité depuis la réalisation de leur projet PPI

## LE PPI, UN PROGRAMME EXEMPLAIRE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

Depuis 2006, 144 OSC essentiellement africaines ont reçu une aide du FFEM dans le cadre du PPI, dont le suivi technique a été assuré par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) pour fournir aux OSC un accompagnement au plus près du terrain et décliné sur mesure en fonction des besoins des organisations.

Ces organisations agissent localement pour la préservation des ressources naturelles et développent leurs compétences en gestion de projets. Elles ont créé un véritable laboratoire de terrain qui contribue à construire un corpus d'expériences et de méthodes, à partir de toute la richesse des initiatives locales.

**Le PPI répond à un double défi :**

- **préserver les écosystèmes dont dépendent directement les populations locales ;**
- **renforcer les capacités et l'influence des OSC locales pour pérenniser les acquis de leurs projets.**

Ce sont quelques projets, les équipes qui les conduisent, les résultats obtenus, qui sont présentés ici. Il s'agit aussi de belles histoires de compétences pratiques, de solidarité, de courage. Des histoires exemplaires !

**En dix ans, 181 projets en Afrique de l'Ouest et Centrale, et également à Madagascar et au Mozambique, ont bénéficié de 6,3 millions d'euros financés par le PPI. Chaque projet reçoit 34 000 € en moyenne du FFEM sur 20 mois environ. Ces subventions permettent d'obtenir des résultats de terrain significatifs et particulièrement bien dimensionnés par rapport aux OSC sélectionnées avec 8,3 millions d'euros de cofinancements provenant des OSC elles-mêmes, des bénéficiaires et/ou d'autres partenaires financiers. 14,6 millions d'euros ont été levés au total entre 2006 et 2016.**

## UN NOUVEAU PPI SUR LA PÉRIODE 2016-2019 : LE PPI 5

Dès 2016, une nouvelle phase poursuivra les actions du PPI pour renforcer l'influence de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'Ouest et Centrale, en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature. En partenariat avec le Comité français de l'UICN et l'UICN-PACO, elle consistera à mettre en œuvre et gérer des projets de conservation et de lutte contre les dérèglements climatiques en développant des solutions fondées sur la nature\* initiées par les OSC et à renforcer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles des OSC.

**Le programme sera financé sur 3 ans avec une contribution de 3 millions d'euros du FFEM. De nouveaux partenaires seront associés à ce PPI5, en particulier le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund), le Comité néerlandais de l'UICN et la Fondation MAVIA.**

\* Solutions fondées sur la nature (UICN France, 2015)

# AVEC UNE **SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE RENFORCÉE**, DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉMERGENT

Le PPI contribue à renforcer les capacités des OSC africaines grâce à un accompagnement régulier et adapté, mis en œuvre par l'UICN-PACO. Les différents projets permettent aux populations locales de mieux s'approprier les multiples solutions basées sur la nature pour améliorer leurs conditions de vie tout en protégeant leur environnement.

## UN SOUTIEN SUR MESURE **AUX ONG**

En dépit de contextes institutionnels et financiers difficiles, plus de 50 OSC ont été accompagnées et renforcées. Certaines de ces OSC partenaires sont progressivement devenues des acteurs majeurs au sein de leurs pays respectifs : elles participent aujourd'hui à des commissions nationales, mènent des actions de plaidoyer auprès des responsables politiques, partagent leur expertise, etc.

Le PPI a également permis la naissance de réseaux et d'alliances entre acteurs d'un même secteur ou d'une même région. Ces partenariats se sont parfois créés à l'international, aboutissant à la création de belles synergies entre acteurs de la société civile du Nord et du Sud.



© Rémi Gouin

### AFRIQUE

#### RÉSEAU DES ACTEURS DE LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES EN AFRIQUE

##### RASTOMA

Le réseau RASTOMA a été créé en 2012 à l'initiative des acteurs de terrain pour répondre à un besoin d'échanges, de coordination des efforts et de renforcement des capacités. Jusqu'en 2015, ce réseau était un moyen d'échanges entre ONG de conservation des tortues marines. Puis, grâce au soutien du PPI, le réseau s'est progressivement formalisé (constitution d'un Conseil d'administration, définition d'un plan d'actions, etc.), gagnant ainsi en dynamisme.

Trois priorités d'actions ont ainsi été définies : (i) structurer le réseau, (ii) former et renforcer les capacités des acteurs concernés, (iii) promouvoir les aires marines protégées. RASTOMA est désormais un acteur incontournable pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de protection des tortues marines.

Montant du projet : 165 362 € dont 120 000 € du FFEM  
ALEXANDRE GIRARD, [alexandre.girard@rastoma.org](mailto:alexandre.girard@rastoma.org)  
[www.facebook.com/seaturtleafricanteam/?fref=ts](https://www.facebook.com/seaturtleafricanteam/?fref=ts)



© Paul Estève